PRÉFET
DU BAS-RHIN
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 23 décembre 2025

Pour des fêtes de fin d'année en toute sécurité !

Chaque année, un important dispositif est déployé sur le terrain pour assurer la sécurité de tous lors des fêtes de fin d'année.

Pour prévenir les accidents liés à l'utilisation d'artifices et les troubles à l'ordre public, le préfet du Bas-Rhin a pris les mesures suivantes, s'appliquant sur l'ensemble du département du Bas-Rhin :

Mesures s'appliquant sur l'ensemble du département du Bas-Rhin :

- ***Interdiction de la distribution, de la vente à emporter, de l'achat, et du transport de carburants dans tout récipient transportable***
  à partir du 27 décembre 2025 à 20h00 au 3 janvier 2026 à 08h00

- ***Réglementation de la vente, de l'achat, de la détention, du transport, et de l'utilisation des artifices de divertissement et d'articles pyrotechniques***
  à partir du 1er décembre 2025 à 00h00 au 3 janvier 2026 à 08h00

- Interdiction de la ***vente et de la consommation d'alcool sur la voie publique***
  à partir du 31 décembre 2025 à 12h00 au 1er janvier 2026 à 12h00

Mesures complémentaires pour les communes de Strasbourg, Hoenheim, Bischheim, Schiltigheim, Illkirch-Graffenstaden, Lingolsheim, Ostwald

- Instauration ***d'un couvre-feu pour les mineurs de moins de 16 ans non accompagnés par l'un de leurs parents ou d'un représentant de l'autorité parentale***
  à partir du 31 décembre 2025 à 21h00 au 1er janvier 2026 à 06h00

Les arrêtés préfectoraux sont disponibles sur :

- https://www.bas-rhin.gouv.fr/contenu/telechargement/59190/424008/file/RAA%20N%C2%B0%2049%20du%2028%20novembre%202025.pdf
- https://www.bas-rhin.gouv.fr/contenu/telechargement/59602/426611/file/RAA%20N%C2%B0%2052%20du%2019%20d%C3%A9cembre%202025.pdf

Contact presse

Service de la Communication Interministérielle
Tél : 06 45 59 26 76
Mél : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Préfecture du Bas-Rhin
Tél : 03 88 21 67 68
www.bas-rhin.gouv.fr
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex
@PrefetGrandEstBasRhin
@Prefet67
@Préfecture de la région Grand Est, préfecture du Bas-Rhin

PRÉFET
DU BAS-RHIN

Liberté
Égalité
Fraternité

INFORMATION

Pour des fêtes de fin d'année en toute sécurité

Dans le cadre de la nuit de la Saint-Sylvestre,
le préfet du Bas-Rhin a pris les mesures suivantes :

Interdiction de la distribution, de la vente à emporter, de l'achat, et du transport de carburants dans tout récipient transportable

Du 27 décembre 2025 à 20h00
au 3 janvier 2026 à 08h00

Dans tout le département du Bas-Rhin

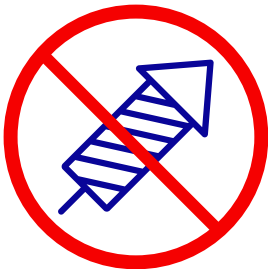

Réglementation de la vente, de l'achat, de la détention, du transport, et de l'utilisation des artifices de divertissement et d'articles pyrotechniques

Du 1er décembre 2025 à 00h00
au 3 janvier 2026 à 08h00

Dans tout le département du Bas-Rhin

Interdiction de la vente et de la consommation d'alcool sur la voie publique

Du 31 décembre 2025 à 12h00
au 1er janvier 2026 à 12h00

Dans tout le département du Bas-Rhin

Instauration d'un couvre-feu pour les mineurs de moins de 16 ans non accompagnés par l'un de leurs parents ou d'un représentant de l'autorité parentale

Du 31 décembre 2025 à 21h00
au 1er janvier 2026 à 06h00

Dans les communes suivantes : Strasbourg – Hoenheim – Bischheim – Schiltigheim – Illkirch-Graffenstaden – Lingolsheim – Ostwald